

Sylvie Bernier, présidente de la Table sur le mode de vie physiquement actif et ex-olympienne, était la conférencière invitée pour la deuxième journée.  
Photo : Jocelyn Garneau



# 7<sup>e</sup> RENDEZ-VOUS QUÉBÉCOIS DU LOISIR RURAL COUP D'ŒIL SUR QUATRE ENJEUX

PAR JOCELYN GARNEAU

« On a suggéré (...) que le travailleur en loisir cultive et mette à profit le rôle particulier d'expert en loisir dans son milieu. »

À sa 7<sup>e</sup> édition, le Rendez-vous québécois du loisir rural s'est déroulé cette année à Chandler en Gaspésie, du 7 au 9 mai. La popularité croissante de ce rassemblement démontre sa pertinence et l'éveil collectif des travailleurs en loisir rural du Québec. Plus de 200 participants en provenance de 16 régions se sont rendus à la base de plein air de Bellefeuille, où se tenaient les ateliers. Une participation record!

N'ayant pu assister à toutes les présentations, je vous propose un bref survol de quatre enjeux du loisir rural qui étaient à l'ordre du jour : la relation élu-travailleur en loisir, la coopération intermunicipale, la pénurie de main-d'œuvre en camp de jour et le loisir culturel.

## RELATION ÉLU-TRAVAILLEUR EN LOISIR

Connaître des réussites dans le monde du loisir public passe nécessairement par le politique. À l'échelle locale, l'imbrication des projets de développement du loisir avec les intérêts politiques est cruciale. Pour y arriver, il importe que la qualité de la relation entre le travailleur en loisir, la direction générale et les élus municipaux soit bonne. Quand c'est le cas, les individus se font confiance et les projets

vont de l'avant. Sinon, les bonnes idées sont reléguées au second plan, derrière les conflits qui éclatent à cause d'une incompréhension mutuelle entre les acteurs locaux.

Pour mettre en place des relations harmonieuses, on a suggéré, lors de la présentation qui portait sur ce sujet, que le travailleur en loisir cultive et mette à profit le rôle particulier d'expert en loisir dans son milieu. Cette dotation peut passer par six actions ou tâches à accomplir :

- Sensibiliser les acteurs de son milieu aux bienfaits du loisir;
- Demander à clarifier la nature des relations entre les acteurs du milieu;
- Mobiliser les acteurs du milieu vers l'élaboration d'une vision pour le loisir et des objectifs reliés à atteindre;
- Formuler des recommandations destinées au conseil municipal et basées à la fois sur des données, vos connaissances en loisir et des observations terrain;
- Se tenir informé des bonnes pratiques dans le domaine du loisir municipal
- Lorsque le temps est venu, savoir lâcher prise.

## COOPÉRATION INTERMUNICIPALE

L'enjeu de la coopération intermunicipale en matière de loisirs allait de soi dès le premier Rendez-vous québécois du loisir rural. Depuis, il a fait l'objet de maintes présentations. À Chandler, des acteurs provenant des quatre coins de la province sont venus parler de leurs réussites collaboratives. La multiplication des ateliers à ce sujet montre bien la nécessité de la coopération intermunicipale pour les milieux ruraux.

On a notamment présenté trois modèles inspirants qui ont connu du succès. Deux d'entre eux avaient pour objectif la mise sur pied et la gestion de services collectifs d'animation estivale. L'un se situe dans la région de Chaudière-Appalaches et l'autre dans la Haute-Gaspésie, deux milieux aux réalités bien différentes. Ces deux modèles montrent bien que la coopération intermunicipale peut fonctionner n'importe où lorsque les acteurs locaux élaborent un projet avec conviction.

L'autre modèle avait pour objet la mise sur pied d'une table régionale de concertation des travailleurs en loisir. On a vanté dans cette présentation les avantages de cette table, mais on en a rappelé les défis. Le message s'accordait bien avec nos propos sur le sujet dans notre article « Trois enjeux territoriaux du loisir public et rôle de la MRC » (*Agora Forum*, vol. 41, n° 4).

## PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE EN CAMP DE JOUR

Autre enjeu névralgique qui est sur toutes les lèvres depuis quelque temps, le problème du manque d'animateurs en camp de jour. Le Conseil québécois du loisir, qui a abordé ce sujet dans un atelier, y voit deux causes : l'évolution démographique du Québec et les besoins et exigences de la génération qui constitue la plus grande part du personnel des camps.

Côté démographique, il y a d'abord eu un creux des naissances, puis, au cours des dernières années, une recrudescence.



Constance Imbeault, présidente de Loisir et sport Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, qui a organisé ce 7<sup>e</sup> Rendez-vous.  
Photo : Jocelyn Garneau

Résultat : le creux des naissances a réduit le nombre de jeunes disponibles pour animer et le boom a augmenté le nombre d'enfants qui fréquentent les camps de jour.

Par ailleurs, les besoins et exigences de la génération actuellement employable ne correspondent peut-être pas tout à fait à ce que le modèle traditionnel du camp de jour leur offre.

Les professionnels présents à l'atelier étaient appelés à trouver des solutions en travaillant sur trois axes d'intervention que le Conseil a proposés :

- Définir et développer des stratégies pour attirer la main-d'œuvre dans les organisations du secteur du loisir
- Outiller et soutenir les organisations dans la formation et le développement des compétences de la main-d'œuvre afin de favoriser une meilleure rétention dans les milieux du loisir
- Valoriser la formation et le développement des compétences de la main-d'œuvre, connaître et faire connaître le secteur de l'animation, et favoriser le transfert des connaissances.

## LOISIR CULTUREL

Le loisir culturel est, selon la définition retenue par le ministère de la Culture et des Communications, « l'ensemble

« ...les besoins et exigences de la génération actuellement employable ne correspondent peut-être pas tout à fait à ce que le modèle traditionnel du camp de jour leur offre. »

Le thème du Rendez-vous était : LE LOISIR, UNE MER DE POSSIBILITÉS. Cette réunion des participants à Percé pour les ateliers terrain ne pouvait mieux l'illustrer.  
Photo : Jocelyn Garneau



Photo : Jocelyn Garneau

d'activités culturelles pratiquées librement et par plaisir favorisant le développement, la formation, l'expression et la créativité des personnes et des collectivités ».

Comme le rappelait la représentante du ministère dans sa présentation, la responsabilité du loisir culturel incombe encore, à l'heure actuelle, aux municipalités. Toutefois, la nouvelle politique vient renouveler l'appui du ministère aux instances municipales et corrige une lacune en matière de gouvernance régionale en loisir culturel. Les URLS sont en effet appelées à jouer un rôle de soutien grandissant dans ce domaine. Dans ce nouveau partenariat, les URLS joueront un rôle actif dans l'accompagnement des acteurs en loisir culturel, particulièrement en ce qui a trait à la concertation et au réseautage, à la valorisation du bénévolat, à la production d'outils destinés aux intervenants et au développement d'initiatives et de projets.

Si certaines URLS sont déjà actives dans ce dossier, d'autres ne font que commencer à se l'approprier. Le développement de ce nouveau type d'intervention sera à surveiller dans un avenir proche. On sait déjà, toutefois, que les unités régionales seront appelées à réaliser un grand portrait des ressources en loisir culturel sur leur territoire, dans le but de bâtir sur les expériences actuelles qui connaissent du succès dans leur milieu.

## PROCHAIN RENDEZ-VOUS

Les participants au Rendez-vous de Chandler se retrouveront sans doute – avec de plus en plus de collègues, on l'espère – au 8<sup>e</sup> Rendez-vous québécois du loisir rural au printemps 2020 dans la région de Lanaudière.



STE-FOY  
BEAUPORT  
NISSAN

**À GAGNER** ..... **UNE NISSAN LEAF  
2019 ÉLECTRIQUE**

**CONCOURS**  
**ROULER AVEC LA CAPITALE, C'EST BRANCHÉ!**

**Participez maintenant!**  
[partenaires.lacapitale.com/aqlm](http://partenaires.lacapitale.com/aqlm)  
1 855 441-6017

**AQLM**  
Association québécoise de loisir municipal

**La Capitale**  
Assurances générales

Cabinet en assurance de dommages. Détails et règlement disponibles au [partenaires.lacapitale.com/aqlm](http://partenaires.lacapitale.com/aqlm). Le concours se termine le 31 décembre 2019. Le prix à tirer est une Nissan Leaf S 2019 d'une valeur de 44 798 \$, assortie, si admissible, d'un crédit d'assurance de 500 \$. La valeur totale des prix est de 45 298 \$. Toutes les valeurs indiquées incluent les taxes. Aucun achat requis. Le gagnant devra répondre à une question d'habileté mathématique. Image à titre indicatif seulement. Le prix remis peut varier.